

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2025

FIN DE VIE - (N° 1364)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2670

présenté par

M. Hetzel, M. Breton, M. Le Fur, Mme Sylvie Bonnet, Mme Blin, M. Gosselin, M. Di Filippo,
Mme Gruet et M. Marleix

à l'amendement n° 2648 du Gouvernement

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.